

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2012 DE 10H30 à 12 H

DELIBERATION N° 2012-14

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports,

Vu l'avis favorable unanime des membres du Comité Syndical du SMIRT sur les éléments du Débat d'orientation Budgétaire pour l'exercice 2013, présentés lors de la séance,

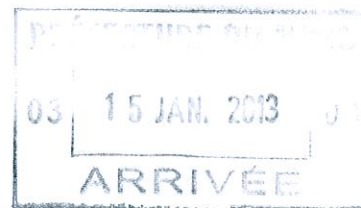
PREND ACTE

- de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2013.

Le Président du SMIRT



Daniel PERCHERON



SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

« SMIRT »

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2012

Séance de 10h30 à 12h



Président : Monsieur Daniel PERCHERON

Secrétaire de séance : Madame Marie-Sophie LESNE

Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Laurent MATEJKO, M. Dominique PLANCKE, M. Didier MANIER, M. Michel VANCAILLE, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Francis DECOURRIERE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Arnaud BEAUQUEL, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Christian DECOCQ, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Michel LO GIACO M. Michel GUILBERT.

Pouvoirs :

M. Bernard CAILLIAU à M. Alain WACHEUX

M. Jean-Jacques COTTEL à M. Michel VANCAILLE

M. Bertrand RINGOT à M. Daniel PERCHERON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte, présidée par le Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON.

Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT, demande à Monsieur Alain WACHEUX, premier Vice-Président du Syndicat, de présenter le point relatif au Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2013.

Monsieur Alain WACHEUX explique que les dépenses de fonctionnement correspondront à des frais d'abonnements à des revues professionnelles notamment à « Ville, Rail et Transports » et « Bus et Cars », à des charges de personnel qui pourraient s'avérer supérieures à celles de 2012, si celui-ci s'étoffe avec le recrutement du comptable, des deux chargés de mission techniques et du directeur, conformément au tableau des effectifs prévisionnels voté en Juin 2012. Elles sont estimées à 200 000 €.

A cela s'ajouteront des remboursements de frais à la Région de l'ordre de 150 000 € dans le cadre de la Convention de Mise à Disposition de Locaux et de Moyens signée le 10 Août 2010 entre le SMIRT et Le Conseil Régional, notamment pour la location des bureaux situés au 7^{ème} étage des Arcuriales (environ 51 500,00 € annuellement), des fournitures (papier, envois postaux etc..) et diverses prestations fournies à l'occasion des réunions du SMIRT.

Est également envisagée une somme de 50 000 € pour procéder à l'acquisition de petits matériels tels qu'un rétroprojecteur, de petits équipements informatiques, des frais de transports, de déplacements, de carburants, d'assurance des locaux et du véhicule de service, des frais de formation éventuels, de médecine du travail.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, Monsieur Alain WACHEUX déclare qu'elles correspondront aux frais susceptibles d'être engagés pour l'équipement du local destiné à accueillir la plateforme de tests interopérabilité, conformément aux orientations du Comité Syndical réuni le 21 Juin 2012 qui a acté la réalisation d'une plateforme de tests dans un local de 250 à 300 m², en cours de recherche. Cet équipement contribuera à faciliter la réalisation des tests d'interopérabilité des supports de titres de transport des 14 Autorités Organisatrices de Transports adhérentes du Syndicat. Le coût des travaux est estimé à 250 000€ TTC.

Monsieur Alain WACHEUX précise que pour le fonctionnement de la plateforme de tests, dans un premier temps, un prestataire extérieur sera recherché dans le cadre d'un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage et que la prestation est évaluée à 200 000,00 € annuellement. La plateforme devrait être opérationnelle en fin d'année 2013 ou début 2014.

Monsieur Alain WACHEUX conclut que les besoins de financement pour 2013 devraient s'élever en fonctionnement à 400 000 €, comme en 2012, et en investissement à 250 000 € pour l'aménagement de la plateforme de tests.

C'est donc sur cette base que les participations statutaires des adhérents du Syndicat seront appelées.

Monsieur Daniel PERCHERON sollicite ensuite l'avis des délégués présents sur Les orientations budgétaires 2013.

Les délégués se déclarent, à l'unanimité, favorables aux propositions budgétaires pour l'exercice 2013.